

# L'administration wallonne coûte le double de la flamande

■ 6,2 % des budgets au sud du pays y sont consacrés, contre 3,8 au nord et... 7,8 à Bruxelles.

**A** quoi les autorités régionales et communautaires dépensent-elles leur argent ? C'est en substance la question à laquelle le CERPE (le Centre de recherche en économie régionale et politique économique de l'Université de Namur) a tenté de répondre dans sa dernière publication. Manifestement, du côté wallon et bruxellois, les dépenses administratives représentent une part importante des budgets. En tout cas, bien plus qu'en Flandre.

Pour effectuer leurs analyses, les chercheurs ont additionné et regroupé par catégorie (enseignement, emploi, sport, logement, etc.) les dépenses des entités fédérées, telles que mentionnées dans les budgets 2015 des Régions et Communautés. Ils ont ensuite regardé où ces dépenses avaient été réalisées, ce qui permet une comparaison territoriale entre la Wallonie, Bruxelles et la Flandre, indépendamment de l'entité qui a effectivement payé la facture. Dans la même logique, ils ont aussi regardé à qui les dépenses avaient bénéficié – aux

francophones ou aux néerlandophones – pour une comparaison linguistique (non reprise dans l'infographie).

*"Un budget étant par essence une construction politique, cet exercice de comparaison met en évidence les priorités politiques implicites de chaque entité",* note l'étude. On constate, par exemple, qu'une part plus importante des budgets est consacrée à la formation professionnelle en Wallonie qu'en Flandre ou à Bruxelles. Le Nord se distingue au niveau de l'enseignement, et Bruxelles dans l'aménagement du territoire vu son rôle de capitale. *"Ce qu'on a fait, explique le professeur d'économie Robert Deschamps, c'est une analyse des chiffres des budgets. Cela suscite beaucoup de questions, mais ça ne vise pas à dire ce qui est bien ou pas."* Bref, que peut-on en retenir ?

**1** Les dépenses administratives (essentiellement les dépenses de fonctionnement et les salaires des fonctionnaires) sont nettement plus importantes en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre. La part des budgets consacrés à ce poste est respectivement de 6,2 % de l'ensemble des moyens disponibles en

Wallonie, de 7,78 % à Bruxelles, contre 3,8 % en Flandre. Ce qui est frappant, c'est qu'en valeur absolue, le montant est quasiment le même en Wallonie (1,26 milliard d'euros) qu'en Flandre (1,29 milliard) alors que les budgets totaux disponibles au nord du pays sont sensiblement plus importants. Proportionnellement, l'administration wallonne coûte près du double de son pendant flamand. Et la tendance, selon l'étude, s'est accrue ces dix dernières années. A titre d'exemple, les Wallons ont dépensé 63 millions d'euros pour les cabinets ministériels en 2015, contre 34 millions pour les Flamands (et 32 millions pour les Bruxellois).

## 63

**MILLIONS D'EUROS**  
Tel est le coût des cabinets ministériels en Wallonie, contre 34 millions en Flandre.

**2** Les dépenses liées à la dette (la charge de la dette) sont logiquement

moins élevées au Nord (0,29 % des dépenses) qu'au Sud (2,32 %) et dans le Centre (5,29 %) puisque la dette est proportionnellement plus lourde en Wallonie et à Bruxelles. *"Ce résultat n'est pas très différent des autres années",* indique l'étude. Cela dit, *"l'écart entre la Flandre et les deux autres régions se creuse encore plus en 2015"*.

A. C.

## Comparaison des dépenses des entités fédérées sur base territoriale

(montants exprimés en milliers d'euros)	FLANDRE	WALLONIE	BRUXELLES
<b>I DÉPENSES RÉGIONALES</b>	<b>10 950 733</b> 32,24%	<b>6 970 657</b> 34,26%	<b>3 476 510</b> 38,58%
A. Economie	1 281 045 3,77%	1 101 438 5,41%	301 111 3,34%
B. Emploi et formation	3 539 451 10,42%	2 567 601 12,62%	894 325 9,93%
C. Ressources naturelles et environnement	459 495 1,35%	261 650 1,29%	292 213 3,24%
D. Pouvoirs locaux	2 584 882 7,61%	1 609 874 7,91%	546 093 6,06%
E. Aménagement territoire et logement	743 970 2,19%	413 889 2,03%	510 384 5,66%
F. Equipement et transport	2 341 890 6,90%	1 016 205 4,99%	932 384 10,35%
<b>II DÉPENSES SOCIALES ET CULTURELLES</b>	<b>10 696 562</b> 31,49%	<b>5 735 913</b> 28,19%	<b>2 289 208</b> 25,41%
<b>III DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>10 926 263</b> 32,17%	<b>5 909 699</b> 29,04%	<b>2 066 834</b> 22,94%
<b>IV DÉPENSES DE DETTE</b>	<b>99 960</b> 0,29%	<b>471 060</b> 2,32%	<b>476 766</b> 5,29%
<b>V DÉPENSES ADMINISTRATIVES</b>	<b>1 289 882</b> 3,80%	<b>1 260 680</b> 6,20%	<b>701 096</b> 7,78%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 963 400</b> 100%	<b>20 348 008</b> 100%	<b>9 010 413</b> 100%